



Suivi régional de la relance de l'économie de la filière Construction

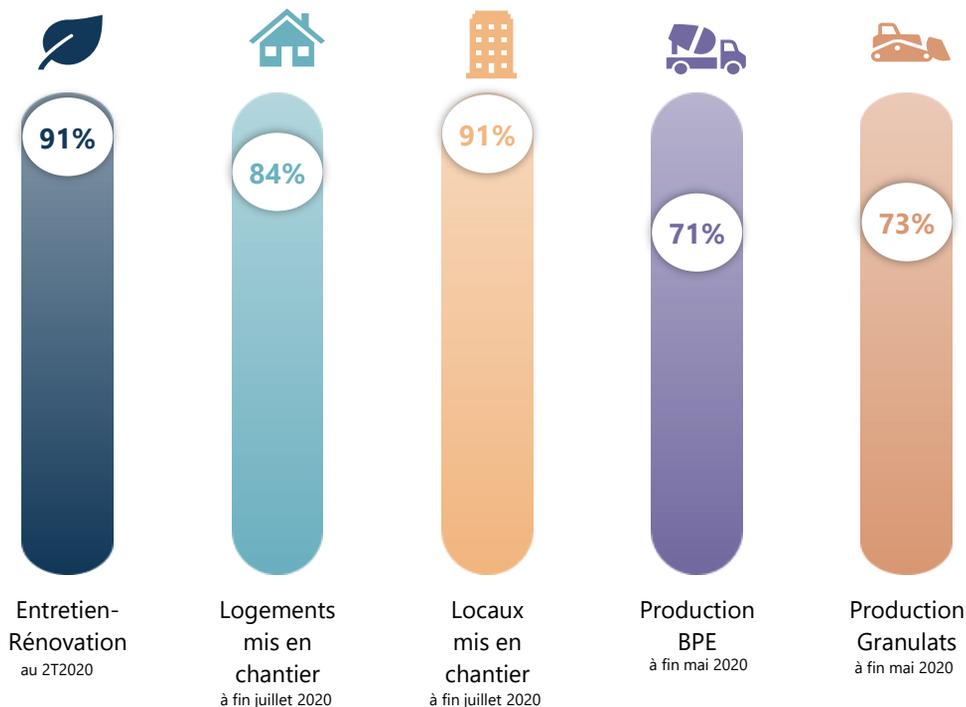
Septembre 2020

Après l'arrêt quasi-total de la filière durant le confinement et son redémarrage depuis juin, l'enjeu est désormais de suivre sa capacité à rebondir. La force et la rapidité de sa relance vont notamment déterminer l'impact économique et social de cette crise sur les entreprises et les travailleurs du secteur. La CERC Occitanie, en tant qu'observatoire régional de la filière Construction, a donc adapté ses outils de suivi de l'activité économique à cet enjeu.

Vue d'ensemble

Niveau d'activité 2020 comparé au niveau d'activité 2019 (sur la même période)

Unité : taux d'avancement | Traitement : CERC Occitanie | Sources : SDES, Réseau des CERC, UNICEM





1- Quel niveau d'activité aujourd'hui ?

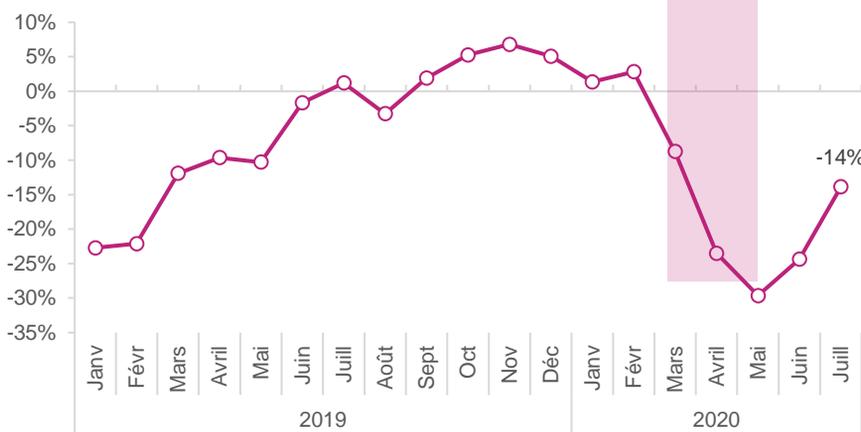
Pour les entreprises du Bâtiment

Les mises en chantiers, qui reflètent l'activité du bâtiment, se sont effondrées depuis le début de la crise sanitaire, même si elles ont tendance à repartir à la hausse sur les mois de juin et juillet. Le segment individuel pur semble légèrement moins touché que les segments collectifs ou individuels groupés, la reprise des chantiers de maisons individuelles a été plus rapide pendant et après confinement que les gros chantiers avec de la coactivité. La dynamique est identique dans le non-résidentiel, avec une chute brutale des mises en chantiers pendant le confinement.

► Dans la construction neuve

Évolution du nombre de logements mis en chantier

Unité : % d'évolution par rapport à n-1



-14%

de mises en chantier de logements neufs en mai-juillet 2020 par rapport à mai-juillet 2019

- C'est sur le segment du collectif et de l'individuel groupé que la baisse est la plus marquée, puisqu'en repli de -20% et -12%, respectivement. L'individuel pur enregistre un repli de 5%.
- Au cumul depuis le début de l'année 2020, **20 470** logements ont été mis en chantier, contre 24 497 sur la période janvier-juillet 2019 (soit -16%). Le repli est de -15% dans l'individuel pur, et de -17% dans le collectif.

Évolution de la surface de locaux mise en chantier

Unité : % d'évolution par rapport à n-1



-8%

de mises en chantier de locaux neufs en mai-juillet 2020 par rapport à mai-juillet 2019

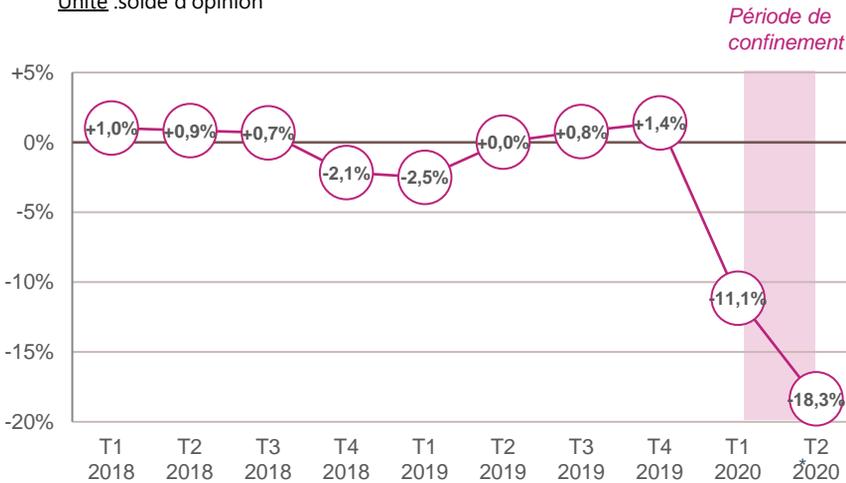
- Au cumul depuis le début de l'année 2020, **1 105 450** m² de locaux ont été mis en chantier, contre 1 208 820 m² sur la période janvier-juillet 2019 (soit une baisse de -9%)

Sources : SDES, Sit@del2 en date réelle estimée



Dans l'entretien-rénovation

Evolution de l'activité d'entretien rénovation
Unité :solde d'opinion



-18,3 points

de solde d'opinion sur l'activité entretien rénovation **globale** au T2 2020

-16,8 points

de solde d'opinion sur l'activité entretien rénovation des **logements** au T2 2020

-22,4 points

de solde d'opinion sur l'activité entretien rénovation des **locaux** au T2 2020

13,8 semaines

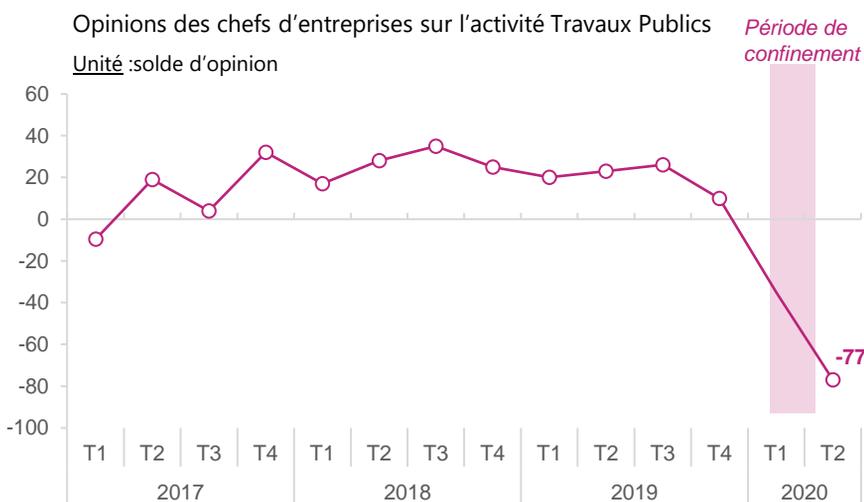
de travail garanties par les carnets de commandes en entretien-rénovation au T2 2020

Source : Enquête CERC Occitanie / GIE Réseau des CERC
L'enquête a été menée avant la présentation du Plan de Relance.

Pour les entreprises des Travaux Publics

Après deux années 2018 et 2019 dynamiques, la situation se dégrade en ce début d'année 2020 pour les Travaux Publics : le solde d'opinion des chefs d'entreprise chute de 77 points au 2ème trimestre 2020, marquée par 6 semaines de confinement. De plus, ce secteur d'activité dépend très fortement de la commande publique, le report des élections municipales et la situation de confinement des services publics des services gestionnaires de la commande publique a entraîné un arrêt brutal de l'activité.

Opinions des chefs d'entreprises sur l'activité Travaux Publics
Unité :solde d'opinion



-77 points

de solde d'opinion sur l'activité récente au T2 2020

45%

des entreprises estiment ne pas avoir de difficultés particulières dans leur capacité de production

Pas d'évolution par rapport au T2 2019

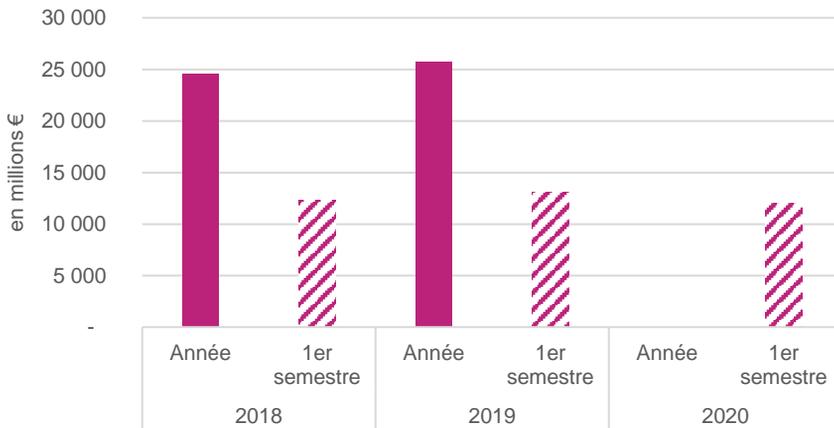
Source : Enquête trimestrielle FNTP/INSEE
L'enquête a été menée avant la présentation du Plan de Relance.



Le chiffre d'affaires des entreprises de la construction

Evolution des chiffres d'affaires déclarés

Unité : en millions €uros



-8,4%

de chiffres d'affaires déclarés au 1^{er} semestre 2020 par rapport au 1^{er} semestre 2019

Source : DRFIP Occitanie

Les dispositifs d'aides aux entreprises

▶ Fonds de solidarité – Volet 1

82,05 millions €

Montant versé aux entreprises de la Construction

- 57 932 aides versées pour la construction en Occitanie (1 entreprise peut recevoir plusieurs fois l'aide)
- Sur l'ensemble des secteurs, 585,69 M€ ont été versés en Occitanie, pour 444 232 aides.

▶ Prêts Garantis par l'Etat

889,6 millions €

Montant versé aux entreprises de la Construction

- 7 782 aides versées pour la construction en Occitanie
- Sur l'ensemble des secteurs, 7 950,52 millions € ont été versés en Occitanie, pour 56 639 aides

▶ Reports d'échéances fiscales

21,5 millions €

Montant associé aux reports d'échéances fiscales dans la Construction

- Sur l'ensemble des secteurs, 155,58 millions € d'échéances fiscales ont été reportées en Occitanie.

▶ Aides artisans / commerçants

25,4 millions €

Montant de l'aide financière exceptionnelle à destination des artisans de la Construction

- En Occitanie et sur l'ensemble des secteurs : 95,11 millions € ont été versés au titre de l'aide exceptionnelle

Source : Etalab

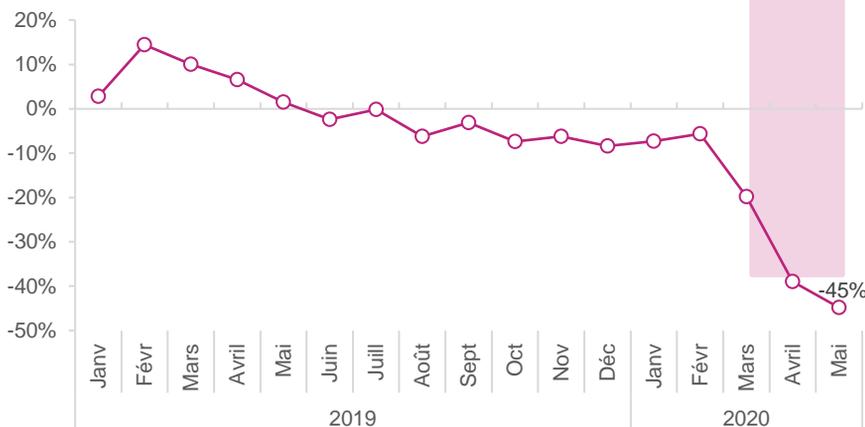


Dans l'Industrie des Matériaux

Comme pour les autres indicateurs, la tendance est à la dégradation dans l'industrie des matériaux. Les 6 semaines de confinement liées à la crise sanitaire ont entraîné un net repli de la production du Béton Prêt à l'Emploi (BPE), directement en lien avec les mises en chantier, et celui des granulats, reflet de l'activité des Travaux Publics.

Évolution de la production de BPE

Unité : % d'évolution par rapport à n-1



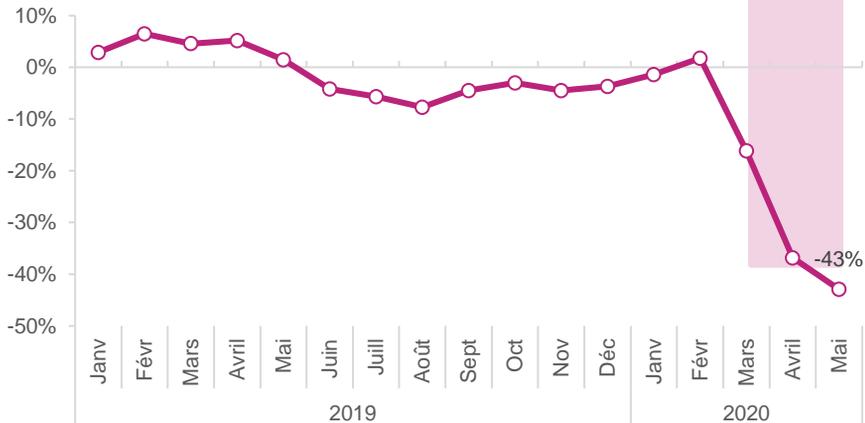
-45%

de production de BPE en mars-mai 2020 par rapport à mars-mai 2019

- Au cumul depuis le début de l'année 2020, **1 459 889** m³ de BPE ont été produits, contre 2 056 322 sur la même période de 2019 (soit un repli de -29%).

Évolution de la production de granulats

Unité : % d'évolution par rapport à n-1



-43%

de production de granulats en mars-mai 2020 par rapport à mars-mai 2019

- Au cumul depuis le début de l'année 2020, **10 691** m³ de granulats ont été produits, contre 14 615 m³ sur la même période de 2019 (soit un repli de -27%).

Sources : UNICEM, SNBPE



L'appareil de production

L'emploi

Alors qu'il était bien orienté, l'emploi salarié dans la Construction subit un net coup d'arrêt suite à la crise sanitaire. Le recours à l'activité partielle est un dispositif permettant le maintien des effectifs en place. L'inversion de tendance se confirme également et de façon plus drastique pour l'emploi intérimaire, avec trois trimestres consécutifs en négatif, après plusieurs trimestres de croissance. La tension sur le marché de l'emploi dans le secteur de la Construction se confirme au regard du nombre de demandeurs d'emploi en hausse.

Évolution trimestrielle, par rapport au même trimestre de l'année précédente, du nombre de salariés dans la Construction

Unité : % d'évolution par rapport à n-1



Source : ACOSS-URSSAF – données cvs

+2%

de salariés dans la Construction au T1 2020 par rapport au T1 2019

- **120 286** salariés sont recensés à fin mars 2020 dans le secteur Construction, un niveau stable (-0,4%) par rapport au trimestre précédent.

Evolution de la masse salariale dans le secteur de la Construction



-3%

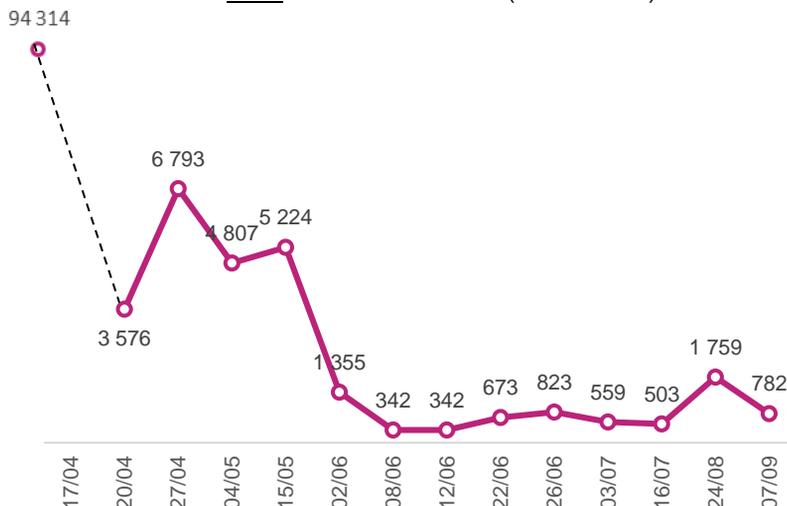
de la masse salariale au T1 2020 par rapport au T1 2019

- La masse salariale a diminué de **-8%** entre le 1^{er} trimestre 2020 et le 4^{ème} trimestre 2020.

Source : ACOSS-URSSAF – données cvs

Évolution des demandes d'activité partielle des salariés

Unité : nombre de salariés (non cumulés)



32,4%

Part des salariés de la construction concernée par le dispositif depuis sa mise en place

23%

des heures sont indemnisées en Occitanie

NB : chiffres provisoires, toutes les demandes d'indemnisation n'ont pas encore été déposées, les entreprises disposent d'un an pour déposer leur dossier.

Un salarié peut être comptabilisé plusieurs fois si l'entreprise a fait plusieurs demandes sur la période.

Source : DIRECCTE Occitanie – données au 07/09/2020



Évolution trimestrielle, par rapport au même trimestre de l'année précédente, du nombre d'intérimaires dans la Construction *Période de confinement*
 Unité : % d'évolution par rapport à n-1



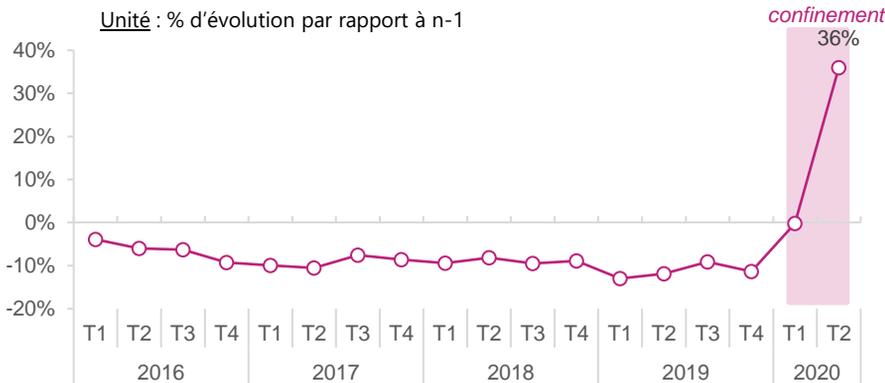
Source : DARES – données brutes

-60%
 d'intérimaires dans la Construction en mars-mai 2020 par rapport à mars-mai 2019

- **6 502** intérimaires en équivalent temps plein sont recensés à fin mars 2020, en baisse de -60% par rapport à la même période (mars-mai) 2019.

L'emploi intérimaire (en équivalent temps plein) a respectivement diminué de -14% pour le Gros-Œuvre, -13% pour le second-Œuvre, -18% pour les Travaux Publics et -11,9% pour l'industrie des Carrières et Matériaux au T1 2020 par rapport au T4 2019.

Évolution trimestrielle, par rapport au même trimestre de l'année précédente, du nombre de demandeurs d'emploi de **catégorie A** dans la Construction



Source : Pôle emploi / DARES – données brutes

+36%
 de demandeurs d'emploi de Catégorie A dans la Construction au T2 2020 par rapport au T2 2019

- **35 255** demandeurs d'emploi de Catégorie A sont recensés à fin juin 2020.
- **17%** des inscriptions dans les métiers de la construction font suite à une fin de mission d'intérim

Évolution mensuelle, par rapport au même mois de l'année précédente, du nombre de demandeurs d'emploi de **catégorie ABC** dans la Construction

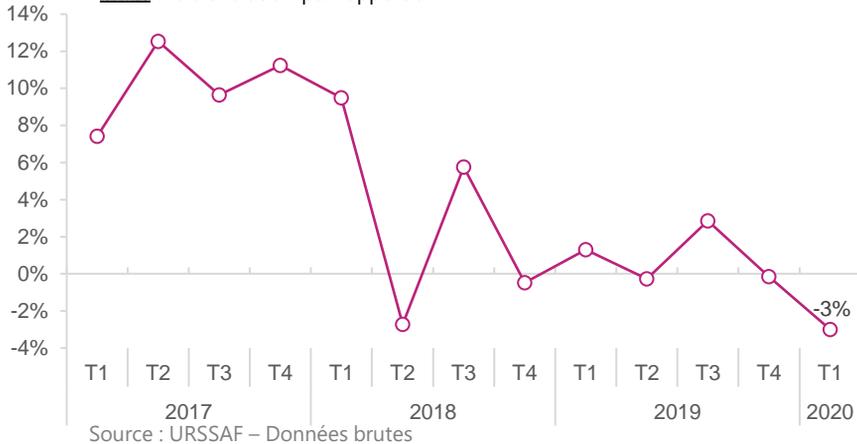
Unité : % d'évolution par rapport à n-1

Départements	DEFM- Métiers de la construction	Evol. Annuelle DEFM construction	Ensemble des DEFM	Evol. annuelle total DEFM
Ariège	1 115	+6,7%	14 900	+2,6%
Aude	2 837	+4,7%	37 734	+2,6%
Aveyron	1 168	+17,6%	18 439	+5,3%
Gard	6 584	+6,0%	79 136	+2,3%
Gers	902	+13,7%	13 296	+5,1%
Haute-Garonne	10 696	+17,2%	135 287	+6,5%
Hautes-Pyrénées	1 586	+7,2%	21 944	+11,4%
Hérault	11 893	+8,9%	133 252	+4,9%
Lot	884	+8,6%	14 644	+6,2%
Lozère	240	+10,1%	4 552	+6,6%
Pyrénées-Orientales	4 344	+4,7%	55 972	+3,6%
Tarn	2 545	+7,5%	33 571	+2,4%
Tarn-et-Garonne	1 953	+9,3%	26 548	+3,9%
Occitanie	46 747	+9,7%	589 275	+4,6%



Évolution mensuelle, par rapport au même mois de l'année précédente, du nombre de déclarations préalables à l'embauche dans le secteur construction

Unité : % d'évolution par rapport à n-1



-3%

de déclarations préalables à l'embauche dans le secteur de la Construction au T1 2020 par rapport au T1 2019

- La dynamique est différente selon le type de contrat : ainsi, les CDI diminuent de -0,4%, les CDD longue durée enregistre un recul -4%, et les CDD courte durée baissent de -15%.

Évolution mensuelle, par rapport au même mois de l'année précédente, du nombre d'offres d'emploi publiées par Pôle emploi dans le secteur construction

Unité : % d'évolution par rapport à n-1



-39%

d'offres d'emploi publiées par Pôle emploi dans le secteur de la Construction en avril-juin 2020 par rapport à avril-juin 2019

- Au cumul entre janvier et juin 2020, les offres d'emploi représentent 78% du volume de la même période 2019.

Source : Pôle emploi – Données brutes



► La dynamique d'entreprises

La dynamique des entreprises est directement impactée par la crise sanitaire. Le nombre de créations d'entreprises marque un repli ce dernier trimestre, après 10 trimestres consécutifs à la hausse. Le nombre de défaillances d'entreprises est en forte diminution sur le dernier trimestre, mais cela peut s'expliquer par l'impact du confinement sur le fonctionnement des juridictions commerciales et l'adaptation de la réglementation, laquelle accorde des délais supplémentaires pour certaines procédures.

Évolution trimestrielle, par rapport au même trimestre de l'année précédente, du nombre de créations d'entreprises de la Construction

Unité : % d'évolution par rapport à n-1



-22%

d'entreprises de la Construction créées au T2 2020 par rapport au T2 2019

- L'évolution est bien différente entre les créations « pures » qui reculent de 30% au T2 2020 par rapport au T2 2019 et les créations d'auto-entrepreneurs qui progressent de 22%, sur la même période.

Évolution trimestrielle, par rapport au même trimestre de l'année précédente, du nombre de défaillances d'entreprises de la Construction

Unité : % d'évolution par rapport à n-1



-59%

de défaillances d'entreprises de la Construction au T2 2020 par rapport au T2 2019

- La Banque de France recense **97** entreprises de la Construction sous le coup de procédures judiciaires au T2 2020, chiffre le plus bas observé en 30 ans. Le ralentissement du fonctionnement des juridictions commerciales pendant le confinement explique cette situation, en même temps que l'évolution de la réglementation qui accorde des délais supplémentaires à certaines procédures.
- En terme d'effectifs, 161 salariés sont concernés par ces défaillances sur le dernier trimestre, soit une baisse de -67% par rapport au T2 2019, et 1 796 sur 12 mois glissants (-28% sur un an)



2- Quelles perspectives ?

Les éléments ci-dessous ont été recueillis avant les annonces du plan de relance présenté le 3 septembre dernier.

L'opinion des chefs d'entreprises du Bâtiment et des Travaux Publics sur leur activité future semble être plus optimiste.

Perspectives de retour à l'activité dans le Bâtiment

► Solde d'opinion sur l'activité future dans le Bâtiment*

Unité : solde d'opinion



Source : INSEE – Infos rapides
L'enquête a été menée avant la présentation du Plan de Relance.

+12,1 points*

de solde d'opinion des entreprises de Bâtiment sur l'activité prévue

+1 point*

de solde d'opinion des entreprises de Bâtiment sur les effectifs prévus

-19 points*

de solde d'opinion des entreprises de Bâtiment sur le jugement des carnets de commande

Les entreprises de Bâtiment estiment leur carnet de commande à 8,2* mois en août 2020

*données nationales

Perspectives de retour à l'activité dans les Travaux Publics

► Solde d'opinion sur l'activité future dans les Travaux Publics

Unité : solde d'opinion



Source : Enquête trimestrielle FNTP/INSEE
L'enquête a été menée avant la présentation du Plan de Relance.

+4 points

de solde d'opinion des entreprises de Travaux Publics sur l'activité future pour le T3 2020

-3 points

de solde d'opinion des entreprises de Travaux Publics sur les effectifs futurs au T3 2020

-43 points

de solde d'opinion des entreprises de Travaux Publics sur l'évolution des carnets de commande au T2 2020

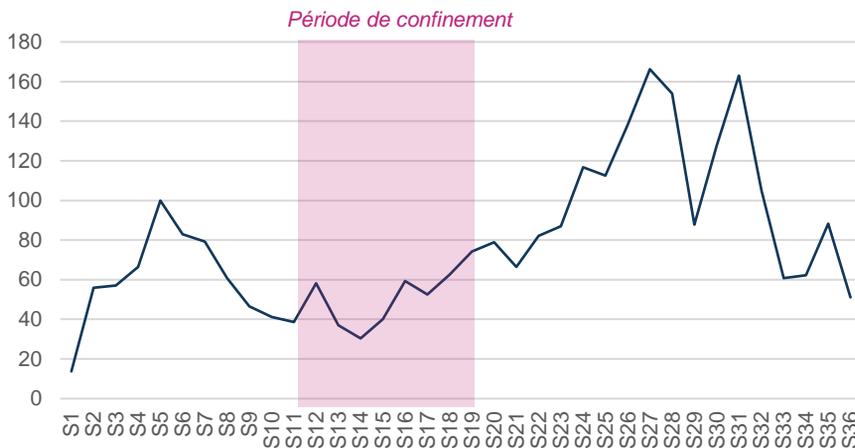
Le solde d'opinion au T2 2019 était de +13,5 points. Les entreprises de Travaux Public estiment leur carnet de commande à 5,5 mois à fin juin 2020



3- Quels leviers de relance ?

La Commande Publique

Évolution du nombre de marchés publics de travaux BTP publiés en Région
Base 100 en semaine 5



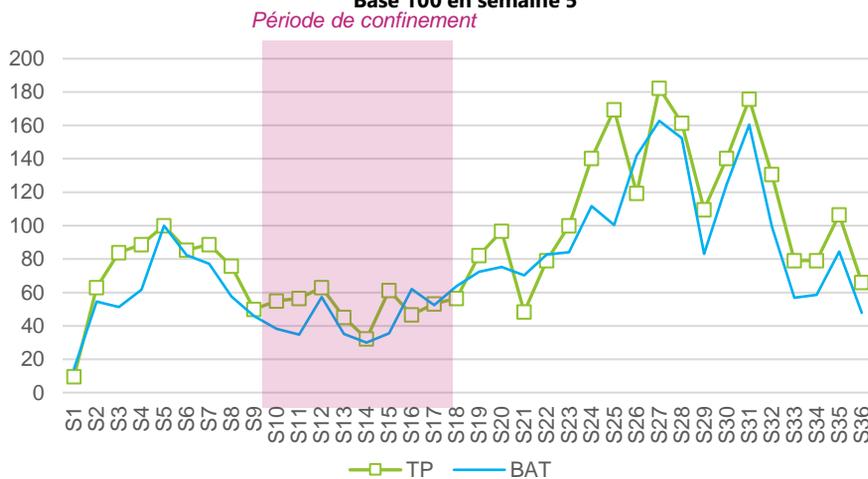
61%

des marchés sont lancés par le pôle local* depuis janvier 2020

Extraction au 07/08 | Champs BTP retenus : aménagement secondaire, démolition, équipements techniques, infrastructures, structures - gros œuvre, fonçage, génie civil, pavage, tunnelier, voirie, VRD. Les lots ont été répartis par département et maîtrise d'ouvrage selon les informations renseignées dans la base Vecteur Plus.

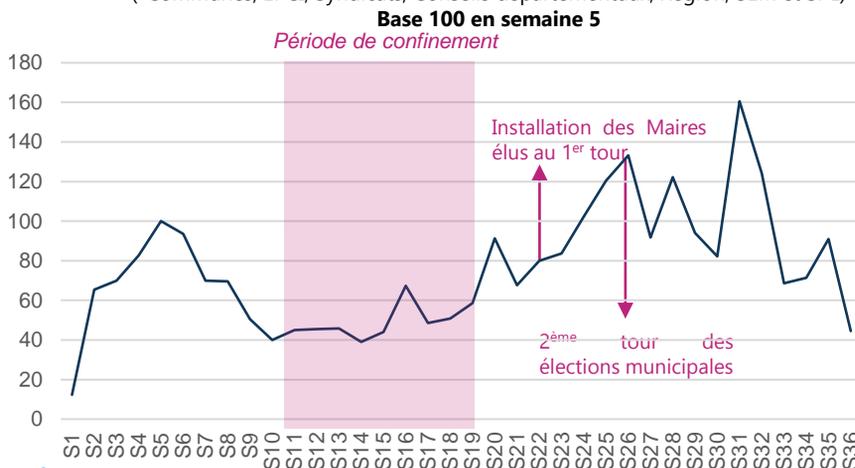
Source : Vecteur Plus

Évolution du nombre de marchés publics de travaux BTP publiés en Région par secteur
Base 100 en semaine 5



Dans le Plan de relance de l'économie présenté le 3 septembre 2020, une part importante des investissements concernera les infrastructures et mobilités vertes, ce qui peut améliorer la visibilité des entreprises de la Construction sur les futurs marchés publics. Plusieurs mesures concernent les infrastructures publiques : verdissement des ports (200M€), le renforcement de la résilience des réseaux électriques (50M€), les réseaux d'eau et modernisation des stations d'assainissement y/c outre mer (300M€), le développement des mobilités du quotidien (1,2 Md€), le ferroviaire (4,7Md€), l'accélération de travaux sur les infrastructures de transport (550M€), le développement du numérique sur l'ensemble du territoire (500M€), la modernisation du réseau routier national et renforcement des ponts (350 M€). Aussi, 4 Md€ seront consacrés à la rénovation des bâtiments publics.

Évolution du nombre de marchés publics de travaux BTP publiés en Région par le pôle local*
(*Communes, EPCI, Syndicats, Conseils départementaux, Région, SEM et SPL)





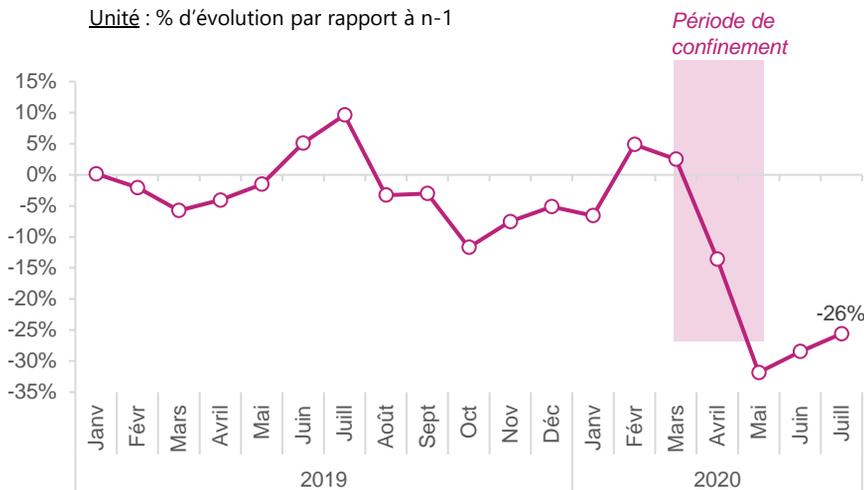
La Commande Privée

► Dans la construction neuve

Les autorisations sont un indicateur avancé de la conjoncture dans la mesure où il existe un délai de plusieurs mois entre l'autorisation d'un permis et le début des travaux. De plus, le taux de réalisation moyen des 10 dernières années se situe autour de 87% pour les logements et de 65% pour les locaux. Les perspectives d'activité restent incertaines pour les entreprises de Bâtiment et de Travaux Publics. En effet, les autorisations de bâtiments neufs, dans le résidentiel comme dans le non résidentiel, affichent une décroissance depuis le mois d'avril du fait de la crise sanitaire. Cependant, depuis le mois de juin, les délivrances de permis semblent être plus dynamiques.

Évolution du nombre de logements autorisés

Unité : % d'évolution par rapport à n-1



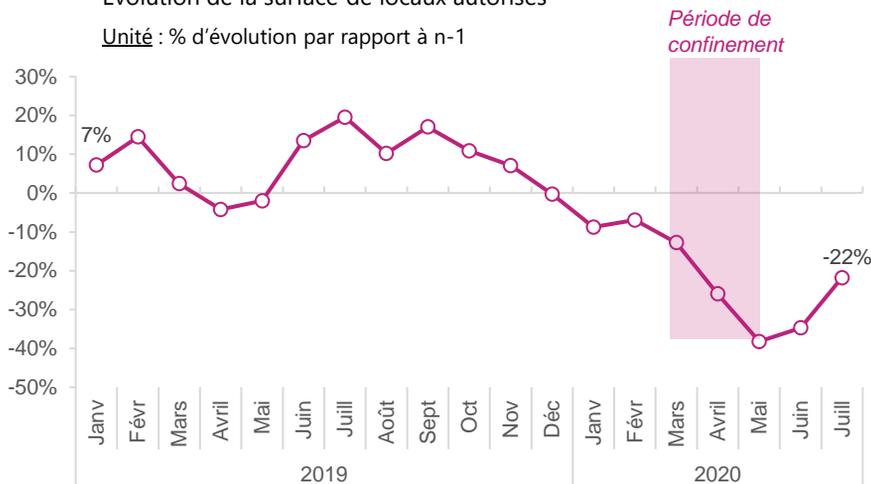
-26%

d'autorisations de logements neufs en mai-juillet 2020 par rapport à mai-juillet 2019

- La baisse semble plus marquée dans le collectif (-27%) que dans l'individuel pur (-17%).
- Au cumul depuis le début de l'année 2020, **22 937** logements ont été autorisés, contre 28 159 sur la période janvier-juillet, soit un repli de -18,5%. Le repli est de -15,4% dans l'individuel pur, et de -20,9% dans le collectif.

Évolution de la surface de locaux autorisés

Unité : % d'évolution par rapport à n-1



-22%

d'autorisations de locaux neufs en mai-juillet 2020 par rapport à mai-juillet 2019

- Au cumul depuis le début de l'année 2020, **1 675 920** m² de locaux ont été autorisées, contre 2 145 070 sur la période janvier-juillet 2019 (soit une diminution de -22%).

Sources : SDES, Sit@del2 en date réelle estimée

Une partie du Plan de relance est consacrée à la construction neuve au travers de la mesure de la densification et du renouvellement urbain (300M€) et permet de lutter contre l'artificialisation. Une aide forfaitaire calculée à partir de l'application Sit@del sera attribuée aux « maires densificateurs » afin de financer le développement d'équipements publics.

La Caisse des Dépôts apporte également son concours au plan de relance dans le secteur de la construction neuve avec un appel à projet doté de plus de 8Md€ pour la réalisation de 40 000 logements en VEFA.

Selon la Ministre du Logement : « Le dispositif d'investissement Pinel et le PTZ vont faire l'objet d'améliorations, tout en restant le plus stables pour ne pas perturber les projets en cours de commercialisation ».



► Promotion immobilière (en collectif et individuel groupé)

Les mises en vente affichent une baisse continue depuis le début de l'année. Cette dégradation de l'offre annonce une baisse d'activité pour les entreprises du secteur sur les mois à venir compte tenu des délais entre la période de commercialisation et la réalisation des chantiers.

Évolution trimestrielle, par rapport au même trimestre de l'année précédente, du nombre de logements commercialisés

Unité : % d'évolution par rapport à n-1

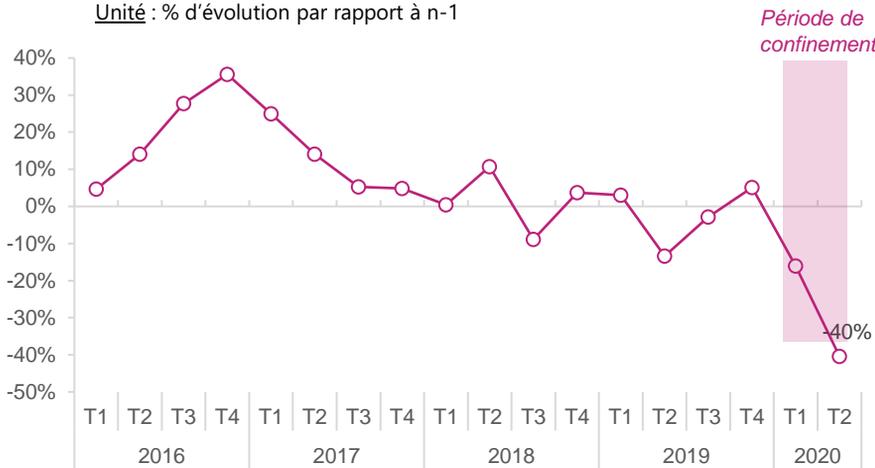


-40%

de commercialisation de logements neufs au T2 2020 par rapport au T2 2019

Évolution trimestrielle, par rapport au même trimestre de l'année précédente, du nombre de logements réservés

Unité : % d'évolution par rapport à n-1



-40%

de réservations de logements neufs au T2 2020 par rapport au T2 2019

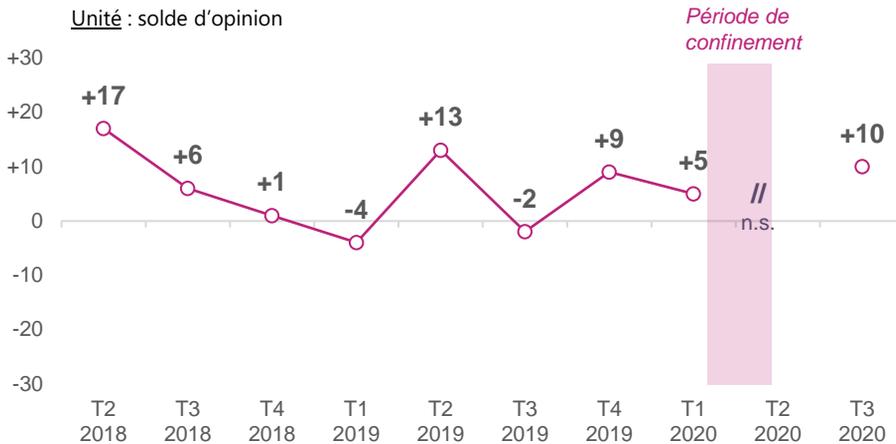
Source : ECLN



► Dans l'entretien-rénovation

Solde d'opinion des entreprises de Bâtiment sur l'évolution prévue de leur montant de facturation au 3^{ème} trim. 2020

Unité : solde d'opinion



+10%

de solde d'opinion des entreprises de Bâtiment sur l'évolution prévue

Source : Enquête Entretien Rénovation - CERC Occitanie /GIE Réseau des CERC
L'enquête a été menée avant la présentation du Plan de Relance.

Evolution des dossiers Habiter Mieux selon les départements

Cumul janv. à juin 2020 vs Cumul janv. à juin 2019



+21%

de dossiers déposés pour le programme en Occitanie par rapport à la même période 2019

Source : DREAL Occitanie / ANAH

Dans le plan de relance, la transition écologique représente un des éléments centraux en mobilisant 30Md€ (soit le tiers de l'enveloppe globale). Une partie de cette enveloppe est fléchée vers la rénovation énergétique du cadre bâti :

- ✓ Le budget de MaPrimeRénov sera abondé de 2Md€ sur 2021 et 2022 afin de remanier le dispositif, le dispositif va être étendu à l'ensemble des propriétaires occupants et des copropriétés. Les ménages peuvent signer un devis à partir du 1^{er} octobre et déposer le dossier sur MaPrimeRénov.gouv.fr au 1^{er} janvier 2021. A compter de janvier 2021, les propriétaires bailleurs et les copropriétés pourront bénéficier du dispositif de MaPrimeRénov. Les copropriétés peuvent préparer et voter les travaux en AG et déposer un dossier à compter du 1^{er} janvier 2021.
- ✓ 500M€ seront également mobilisés pour la rénovation énergétique et la réhabilitation lourde du parc de logement social. Cette mesure vise également au déploiement de filières énergétiques industrialisées. La Caisse des Dépôts participe également à ce plan de rénovation du parc social à hauteur de 3M€.
- ✓ 4Mds seront dédiés à la rénovation des bâtiments publics de l'Etat dont les bâtiments d'enseignement supérieur et de recherche, 4,6Md€ seront affectés dans le cadre du Ségur de la Santé, à la rénovation des établissements de santé, 200M€ seront prévus pour aider à la rénovation du patrimoine du petit tertiaire (TPE/PME). Un budget de 150M€ sera dédié pour le soutien aux commerces et à l'artisanat qui prévoit de redynamiser les centres de villes moyennes avec la rénovation de cellules commerciales.



4- Quelles dynamiques départementales en un clin d'œil ?

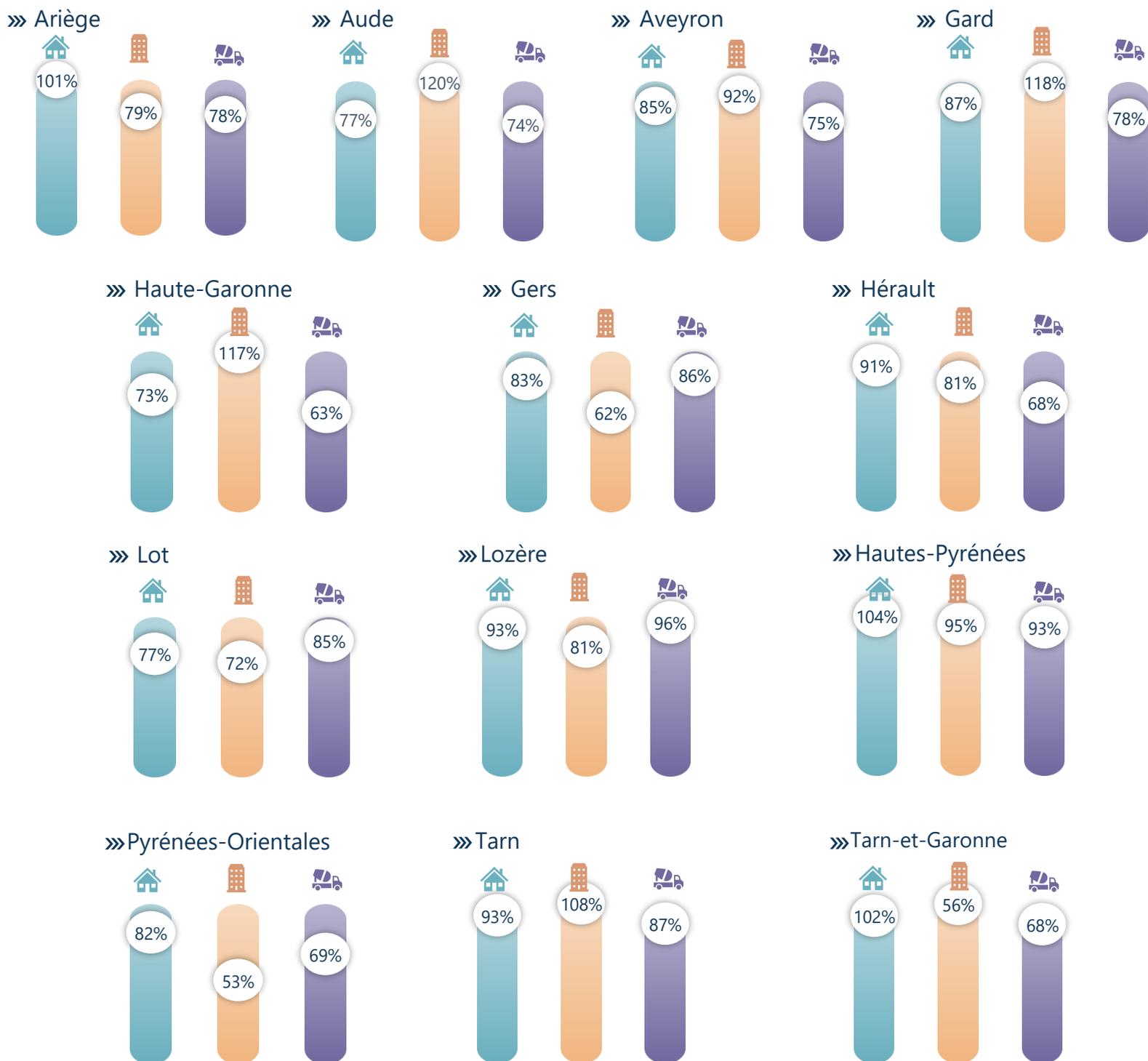
Niveau d'activité 2020 comparé au niveau d'activité 2019 (sur la même période)

Unité : taux d'avancement | Traitement : CERC Occitanie | Sources : SDES, Réseau des CERC, UNICEM

 Mises en chantier de logements à fin juillet 2020

 Mises en chantier de locaux à fin juillet 2020

 Production de BPE à fin mai 2020



> Retrouvez toutes les données détaillées de suivi de conjoncture en région Occitanie et dans chacun des 13 départements sur le site de la CERC Occitanie.

Cellule Economique Régionale de la Construction en Occitanie

www.cerccoccitanie.fr

cerc-occitanie@i-carre.net

Siret 840 532 782 00017- APE 7490A

05 61 58 65 42 / 04 34 46 67 48

